



Séance du jeudi 02 février 2023

Nombre de délégués :
titulaires

- Présent(e)s : 12 (dont un DS)

- Pouvoirs : 2

- Excusé(e)s : 10

- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 02 février le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 24 janvier 2023, s'est réuni à 14 h 00 à salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; ATHAZE Pierre ; BOULUD Michel ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

CHONE Jean-Philippe donne pouvoir à GAMET Christian
GIROMAGNY Véronique donne pouvoir à Pierre ATHANAZE

Excusé(e)s :

ATHAZE Pierre ; BONNEFOY Mireille ; CARRAS Lilian ; BALLELIO Pierre ; EDERY Michèle ; DEHAN Nathalie ; GROSPERRIN Anne ; LINAGE Yves (suppléant présent) ; ROSET Patrick ; SUBRA Cécile

Absent non excusé :

Délibération N°2023-001 du comité syndical	Objet : approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 12 décembre 2022
---	--

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 12 décembre 2022,

Vu l'ordre du jour de la séance du 12 décembre 2022 et les échanges en séance

Vu le Compte-Rendu et Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2022.

Vu le bureau qui a eu lieu le 20 janvier 2022.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Compte-Rendu et le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

Voix pour : 14

Voix contre : 0

Abstentions : 0

- **APPROUVE** les CR et PV de la séance précédente

Télétransmise en Préfecture le
Affichée le
Certifiée exécutoire le

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président